



**Association francophone
des aînés du
Nouveau-Brunswick**

Pour publication immédiate
Le jeudi 1 octobre 2021

Communiqué de presse

L'apport social et économique des aînés du Nouveau-Brunswick

Dieppe – En cette Journée internationale des aînés, il est bon de réfléchir à l'âgisme, cette forme de discrimination qui est tolérée et qu'on pratique souvent sans s'en rendre compte. On entend ou on lit souvent que les aînés sont un fardeau et une dépense pour nos gouvernements et notre société. On pense entre autres à l'augmentation des coûts rattachés à la santé, qui ne cessent d'augmenter, au coût des foyers de soins et aux services de soins à domicile. On parle d'une population vieillissante en termes de dépenses et non en termes d'enrichissement de notre société.

On oublie que les aînés du Nouveau-Brunswick contribuent au développement social et économique de la province. « Chaque année, les aînés du N.-B. consacrent plus de 20 millions d'heures au bénévolat, ce qui équivaut à 218 millions de dollars (au salaire minimum). Les aînés du N.-B. ont contribué pour 85 millions de dollars en dons en 2013, soit 46% de tous les dons offerts dans la province. La majorité des proches aidants étant autonomes, ils contribuent ainsi aux soins à domicile. Les 28,5 millions d'heures de travail qu'ils consacrent à titre de proches aidants coûteraient 300 millions de dollars par année au salaire minimum.

« Chaque année, les aînés du N.-B. contribuent au maintien ou à la création de plus de 14 000 emplois. Les aînés du N.-B. ont contribué pour près de 1,3 milliard de dollars aux revenus gouvernementaux (provincial et fédéral) en 2010. Toujours en 2010, les aînés ont acheté 2,5 milliards de dollars en biens et services. Les aînés francophones de la province ont généré des ventes de près de 850 millions de dollars en 2010, contribuant ainsi à maintenir ou à créer près de 4 700 emplois. Et cette même année, les aînés francophones ont fourni près de 420 millions de dollars en revenus gouvernementaux. »¹

¹ L'Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick (AFANB) et la Chaire de recherche en santé CNFS-Université de Moncton sur le vieillissement des populations ont sollicité deux économistes, soit les professeurs Pierre-Marcel Desjardins et Maurice Beaudin pour faire l'analyse de l'impact économique et social des personnes de 65 ans et plus au Nouveau-Brunswick.

« Bref, la contribution économique des aînés du Nouveau-Brunswick prend diverses formes : participation au marché du travail, consommation de biens et services, bénévolat, dons de bienfaisance et soins à domicile. Leur apport économique est indéniable, tant en ce qui a trait aux ventes qu'ils génèrent qu'aux emplois qu'ils créent et aux taxes et impôts qu'ils paient aux gouvernements fédéral et provincial. Cette participation déjà considérable à l'économie, ne pourra que s'accroître avec le vieillissement de la population, étant donné leur poids démographique grandissant et leur participation de plus en plus forte au marché du travail. Et tous ces apports ne sont pas facilement mesurables. »²

Ainsi, en cette Journée internationale des aînés, soyons reconnaissants envers les aînés pour leur grande contribution sociale et économique. Arrêtons de penser que les aînés sont un fardeau, voyons-les plutôt comme un cadeau pour notre société, sur le plan économique et social, et aussi sur le plan humain, car ils ont acquis bien des connaissances dont les plus jeunes pourraient et devraient profiter.

– 30 –

Information :
AFANB :
Tél. : 386-0090

² Idem